



Sommaire

- Editorial
- Quartiers solidaires
- La fête des voisins
- La Ville protège ses arbres-habitats
- EcoWatt
- Chantier au ch. du Préau
- Baisse de la qualité du tri
- Mise en conformité du poste de police
- Agenda

PULLY ET SES « QUARTIERS SOLIDAIRES »

La Ville de Pully, par le biais de sa Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique (DJAS), développe des projets de « quartiers solidaires » depuis plusieurs années en collaboration avec Pro Senectute Vaud.

Quartiers solidaires, du nord au sud

L'objectif des « quartiers solidaires » est de créer, renouer, développer et entretenir des liens sociaux pour améliorer la qualité de vie et l'intégration des aînés dans leur quartier. La particularité de cette méthode est d'encourager les habitants, et particulièrement les personnes âgées, à influencer elles-mêmes sur leur propre environnement, en étant organisatrices d'événements ou de projets en cohérence avec leurs besoins, leurs ressources et leurs envies. Les différentes étapes inhérentes à la méthodologie des « quartiers solidaires » visent finalement la constitution d'une communauté de seniors autonome dans son organisation et la gestion de ses activités.

À Pully, certaines problématiques relevées dans les quartiers au nord de la commune, telles que le manque de transports en commun, d'espaces de rencontre ou de commerces, ainsi que l'isolement des personnes âgées, ont donné lieu à la mise en place d'un premier quartier solidaire en 2012. Celui-ci s'est achevé fin février 2016 et a abouti à la création d'une association.

La Mosaïque de Pully Nord

4 ans après sa création, le « quartier solidaire » de Pully-Nord est ainsi devenu une association autonome, la Mosaïque de Pully Nord. Cette dernière organise de nombreuses activités, ponctuelles ou régulières: des sorties, des repas mensuels ou encore des fêtes conviviales. La Mosaïque édite chaque deux mois un journal, l'Écho du Riolet, qui présente les activités et actualités de son association. Une édition spéciale des mois de mars-avril a été distribuée à toutes les personnes âgées de 55 ans et plus à Pully-Nord, soit environ 1'600 personnes. L'émergence d'une association qui n'existait pas auparavant a permis de redynamiser un quartier, tout comme de développer des liens avec d'autres partenaires, tels que notamment l'Association pour les intérêts et le développement de Pully-Nord, déjà existante. Des collaborations entre ces deux partenaires sont désormais à l'origine d'événements intergénérationnels, comme la fête d'Halloween ou celle de la Chandeleur (cette année, pas moins de 500 crêpes ont été distribuées à cette occasion).

Le quartier de Pully-Sud et l'application « Réseaux solidaires »

Suite à cette première expérience positive, un deuxième « quartier solidaire » prend désormais vie dans la partie sud de la ville. Depuis le printemps 2017, le quartier de Pully-Sud se développe autour d'une dizaine d'activités déjà mises en place, ainsi que de groupes qui soutiennent activement le développement du projet.

Dans les actualités phares de ce quartier, un projet inédit en partenariat avec l'EPFL+ECAL Lab, Pro Senectute Vaud et la Fondation Leenaards, met les nouvelles technologies au service du lien entre les seniors. Ce projet s'est ainsi soldé par la création d'une application numérique locale, imaginée afin de renforcer la proximité, l'interactivité et la convivialité entre les aînés. Cette application, en phase actuelle de test pour les tablettes ou les ordinateurs, se focalise sur l'organisation concrète d'activités: où est le point de rencontre de la prochaine marche? Quel sera le menu du prochain repas communautaire? Elle permet également de mettre en valeur des moments collectifs grâce à des sections « récits » et « photographies ».

Une « journée tables rondes » le 24 mars

Afin de poursuivre les réflexions autour du « quartier solidaire » de Pully-Sud, une rencontre aura lieu le 24 mars 2018, de 14h à 17h, au Foyer de la Maison Pulliérane. Cet événement permettra des moments d'échange autour des thèmes actuels du projet: le futur local, les liens sociaux ou encore les logements adaptés. La rencontre, organisée autour de tables de discussion, sera aussi l'opportunité de découvrir l'application « Réseaux solidaires » en direct, de s'y initier avec l'aide de seniors et d'informaticiens. L'entrée est libre à toute personne intéressée par la qualité de vie des seniors de Pully-Sud et un apéritif sera offert à l'issue de la manifestation.

Pour tout renseignement relatif au quartier solidaire de Pully-Sud:

A. Favrod, animateur de proximité,
Pro Senectute Vaud,
antoine.favrod@prosenectute.ch

Pour tout renseignement concernant la Mosaïque de Pully Nord:

l'Écho du Riolet est disponible sur le site internet de la commune:
F. Gardiol, éditeur responsable,
fred.gardiol@hispeed.ch

Pour tout renseignement sur la politique d'action sociale:

J.-M. Chevallaz, Conseiller municipal,
DJAS, 021 721 31 65

Pully, ville dynamique, attractive et conviviale. Voilà quelques adjectifs qui caractérisent notre ville!

D'importants projets vont marquer l'évolution et la mue de Pully, mais la qualité de vie est un élément fondamental pour la population.

Grace à la densité de son tissu associatif - social, sportif, culturel ou religieux - les habitants de Pully peuvent compter sur l'action de différents acteurs. Que les actions soient le fruit d'un engagement individuel ou d'un groupe d'habitants - sous l'impulsion ou non de la Ville - elles méritent une attention particulière afin de créer une dynamique de collaboration, d'entraide et d'intégration, dans un esprit de respect mutuel. Avec les « quartiers solidaires », la fête des voisins ou d'autres projets, l'action de rapprocher des personnes et des idées permet d'échanger et de trouver des activités répondant à des besoins identifiés tout en donnant du sens à leur vie.

Une collectivité publique ne peut et ne doit pas se substituer à sa population. L'engagement et la responsabilité sont à la base de l'autonomie. C'est d'ailleurs le résultat recherché dans le cadre des « quartiers solidaires »: créer du lien, le développer et l'entretenir afin de pérenniser les actions. La Municipalité est attentive, soutient et promeut les actions menées par les différents acteurs permettant ainsi de maintenir et de développer la qualité de vie et l'intégration à Pully.

JEAN-MARC CHEVALLAZ

Conseiller municipal à la Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique

LA FÊTE DES VOISINS À PULLY

La fête des voisins, vous connaissez? Il s'agit d'une bonne occasion de rencontrer et de passer un moment convivial avec vos voisins, de faire plus ample connaissance. C'est pour chacune et chacun l'opportunité de développer des liens dans son immeuble ou son quartier.

À Pully, cette journée aura lieu **le samedi 26 mai 2018**. Que ce soit autour d'un verre, d'un brunch, d'un goûter, d'un apéritif ou d'un repas canadien, profitez de cette occasion pour vous retrouver entre voisins!

Pas besoin de faire compliqué: pour participer, il suffit d'inviter vos voisins et de vous retrouver au pied d'un immeuble, dans un jardin, dans un parc ou même dans une cour commune.

Cette année, la Ville de Pully vous soutient dans l'organisation de cet événement! Elle met à disposition des « kits d'organisation » gratuits, constitués d'affiches annonçant votre fête, de cartons d'invitation à distribuer dans les boîtes aux lettres de vos invités, de t-shirts, de ballons multicolores et d'une surprise.

Renseignements et inscriptions pour les kits d'organisation:

Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique,
fetedesvoisins@pully.ch, 021 721 31 65



FORÊTS DE PULLY

LA VILLE PROTÈGE SES ARBRES-HABITATS

La Direction des domaines, gérances et sports de la Ville de Pully met en œuvre le concept cantonal d'arbres-habitats au sein du domaine forestier communal. Celui-ci vise à tirer profit des blessures que subit un arbre au cours de sa vie, que ce soit lié aux conditions météorologiques, aux contraintes mécaniques ou à l'activité humaine (branches cassées, tronc fendu, etc.).

Ces imperfections deviennent des oasis pour la flore, la faune et les champignons et sont appelés dendro-microhabitats ; les arbres qui les portent sont eux appelés arbres-habitats.

Choix et recensement des sujets

Le service des forêts de la Ville, en collaboration avec le garde-forestier, sélectionne les arbres-habitats, les marque d'une lettre «H» blanche, et les répertorie. Une carte d'identité du sujet (essence, position GPS, hauteur, état, photographie) est réalisée et l'emplacement de ces arbres est inventorié dans le programme de gestion des forêts. De ce fait, le sujet est formellement protégé jusqu'à sa chute naturelle.

La Ville de Pully met en place le projet d'arbres-habitats dans les forêts communales. L'objectif de cette démarche est le développement de la biodiversité.

Actuellement, 41 arbres ont été répertoriés dans les forêts de Pully. Pour des questions de sécurité, les sujets ne sont pas sélectionnés aux abords des routes et des chemins pédestres afin de ne pas représenter de danger pour les personnes et les biens. Il existe aussi une classification des arbres dits « exceptionnels », en vertu de spécificités du sujet. A ce jour, la Ville de Pully compte 5 arbres exceptionnels dans ses forêts.

Subventions cantonales et arbres exceptionnels

L'État de Vaud encourage les îlots de sénescence (îlots de vieux bois) ainsi que la sélection d'arbres-habitats. Les forêts de Pully sont peu adaptées aux îlots de sénescence, car celles-ci sont essentiellement composées de forêts de protection. C'est pourquoi la Ville de Pully a choisi de se focaliser sur la mise en place d'un concept d'arbres-habitats.

Rens.: Direction des domaines, gérances et sports, Lydia Masmajan, Conseillère municipale, 021 721 35 26

Agenda

Musée d'art
Jusqu'au 3 juin 2018: exposition
Hodler et le Léman.
<i>Chefs-d'œuvre de collections privées suisses</i>
Visites commentées:
Di 8 avril, 6 mai et 3 juin à 11h et à 15h
Visites-lunch:
Je 29 mars, ma 17 avril et je 24 mai
de 12h15 à 13h15
Afterworks culturels:
Je 5 et 26 avril (en français) de 18h à 20h
Je 31 mai (en anglais) de 18h à 20h
Ateliers créatifs (8-12 ans):
Sa 24 mars et 5 mai de 14h30 à 16h30
Petits formats (4-7 ans):
Me 28 mars et 23 mai de 14h30 à 16h
<i>Inscriptions et autres infos sur les rendez-vous</i>
<i>autour de l'exposition: www.museedartdepully.ch</i>
Archéolab
Jusqu'au 16 décembre 2018:
exposition Archéonimaux
Ateliers Mini archéos (4-7 ans):
Me 25 avril, 2 mai, 6 juin et di 6 mai
de 14h30 à 16h
Ateliers Archéos juniors (8-12 ans):
Sa 10 mars et 16 juin de 14h30 à 16h30
Me 16 et 30 mai de 14h30 à 16h30
Archéo family (pour tous):
Di 25 mars et 8 avril de 15h à 17h
Le coin des experts (pour tous):
Di 27 mai de 15h à 17h
<i>Infos et inscriptions sur www.archeolab.ch</i>
Bibliothèque Médiathèque communale
Le mercredi des petits:
Me 28 mars et 30 mai de 10h15 à 10h30
Les Groupies Littéraires (adultes):
Ma 1 ^{er} mai et 12 juin de 11h à 13h
Les Bibliothécaires se lâchent:
Je 26 avril de 17h à 17h45
Chouette, bébé lit:
Ve 27 avril et 15 juin, de 9h30 à 10h30
Atelier DIY, création d'un bullet journal:
Ma 8 mai de 18h à 20h30
Un après-midi en forêt:
Me 16 mai de 13h30 à 16h30
Journée suisse de la lecture à haute voix:
Me 23 mai de 17h à 19h
Fête de l'été: Je 28 juin de 16h à 19h
Fermeture de l'Administration communale
Je 29 mars à 16h au ma 3 avril à 7h30: Pâques
Me 9 mai à 16h au lu 14 mai à 7h30:
pont de l'Ascension
Poste de Police ouvert 24h/24, 021 721 33 11
Autres dates
Don du sang: Ma 27 mars de 11h30 à 18h30
à la Maison Pulliérane
Portes ouvertes printanières de la Cave de Pully:
Je 19 et ve 20 avril de 17h à 20h, sa 21 avril
de 11h à 13h et 17h à 20h
Week-end musical de Pully
(www.wempully.ch): Ve 4 au di 6 mai
Collecte des déchets spéciaux: Sa 5 mai
de 8h à 12h sur le parking de la Clergère
Vente du Passeport Vacances:
Me 16 mai au ve 8 juin au Greffe municipal
(horaires de bureau)
Urban Training: Tous les lundis dès le 7 mai à
18h30 avec 2 coaches. Infos et inscriptions sur
www.urban-training.ch/fr/inscription/pully
Ouverture de la piscine de Pully-Plage:
Je 10 mai au lu 17 septembre. Prévente des
abonnements du 7 au 9 mai de 12h à 18h
Course à travers Pully (www.catp.ch):
Ve 25 mai dès 17h
La fête des voisins: Sa 26 mai,
infos et inscriptions sur www.pully.ch
Cours Aqua Training: Tous les vendredis dès
le 1 ^{er} juin à 18h30, inscriptions dès le 1 ^{er} juin
Festival Pully-Lavaux à l'heure du Québec
(www.pully-quebec.ch): Lu 4 au sa 9 juin
Journée de la forêt: Sa 23 juin
Vide-greniers communal: Sa 23 juin de 9h à 16h
sur la pl. d'Obernai et le parking Pré-de-la-Cure
Petite Fête de la Grand'Rue:
Ve 22 et sa 23 juin de 10h à 2h
Prochaines séances du Conseil communal
Me 25 avril, 20h
Me 30 mai, 20h
Me 20 juin, 18h

Impressum

Edition: Municipalité de Pully – mars 2018
Graphisme: www.enzed.ch
Tirage: 11'000 exemplaires
Comité de rédaction: G. Reichen, Ph. Steiner, A. Piolino
Impression: PCL Presses Centrales SA, 1020 Renens, sur papier certifié FSC
 Polyval, entreprise sociale à vocation industrielle
 www.pully.ch, communication@pully.ch, 021 721 31 11
 www.facebook.com/Villedepully
 www.flickr.com/photos/villedepully

ECOWATT

SOUTIEN À L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE ET AU
DÉVELOPPEMENT DES
ÉNERGIES RENOUVELABLES

Lors de sa séance du 14 février 2018, le Conseil communal a adopté à une très large majorité la mise en place du programme EcoWatt. Cet outil permettra de soutenir financièrement les initiatives privées qui sont en ligne avec la politique énergétique communale et de sensibiliser les Pulliérans aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables par des mesures de communication dédiées. Le programme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Le financement d'EcoWatt sera assuré par une taxe spécifique de 0.25 ct sur chaque kWh électrique consommé sur le territoire communal. Pour un ménage moyen, cela représente un montant de 73 cts par mois.

En mettant en œuvre cette mesure phare de son concept énergétique, la Ville de Pully franchit une nouvelle étape importante dans sa politique énergétique communale. Pour rappel, le 25 septembre 2017, la Commune recevait le label Cité de l'énergie.

Rens.: Direction des travaux et des services industriels, Stève Bonjour, Délégué à l'énergie, 021 721 32 21

Début du chantier au ch. du Préau



Périmètre des travaux

Lors de sa séance du 25 octobre 2017, le Conseil communal a accordé à la Municipalité, pour le préavis N° 17-2017, un crédit global de CHF 4'711'000.00 afin de financer des travaux de modernisation des réseaux et de mise en séparatif de biens-fonds communaux le long et aux abords du ch. du Préau.

Les travaux de mise en conformité des installations d'évacuation des eaux claires et des eaux usées des Collèges Principal, Jules Loth et Pierre d'Arvel, compris dans le préavis global, seront pilotés et exécutés en parallèle par la Direction des domaines, gérances et sports pour un montant de CHF 1'240'000.00.

Périmètre des travaux

Le calendrier des travaux prévoit 3 étapes distinctes, dont la première a débuté le lundi 15 janvier 2018 sur la partie sud du ch. du Préau. Des fouilles sont actuellement réalisées pour la mise en séparatif du réseau d'assainissement et le renouvellement des conduites industrielles. Des travaux d'aménagements routiers seront également effectués au cours de cette étape.

La seconde étape prévoit le renouvellement des conduites industrielles ainsi que la création d'un abribus et d'une pla-

cette publique sur l'av. C. F. Ramuz. Ces travaux, localisés sur le trottoir de cette avenue, seront réalisés dans le courant de l'automne 2018.

La troisième étape devrait commencer en juillet 2018 pour une durée d'environ 10 mois. Elle concerne la partie nord du ch. du Préau sur laquelle des fouilles seront effectuées en vue de la mise en séparatif du réseau d'assainissement et du renouvellement des conduites industrielles aux abords du Collège Principal. Des travaux d'aménagement de l'espace public et la mise en lumière dudit collège seront également entrepris pendant cette étape.

La pose du revêtement final est prévue pour le printemps 2020 sur l'ensemble du projet.

Rens.: Direction des travaux et des services industriels, Marc Zolliker, Conseiller municipal, 021 721 31 11

MISE EN CONFORMITÉ DU POSTE DE POLICE

Le poste de police actuel, sis à la rue de la Poste 9, a fait l'objet de travaux de rénovation entre 1996 et 1998. A cette époque, la police municipale de Pully, forte de 46 collaborateurs dont 33 policiers, intervenait uniquement sur le territoire communal. En 2011, la Loi sur l'Organisation de la Police Vaudoise (LOPV) a fixé des compétences supplémentaires aux polices municipales notamment dans le domaine judiciaire. Afin d'y répondre, le poste de police doit subir d'importants travaux de mise aux normes. En effet, le bâtiment actuel ne remplit plus les critères fixés par la LOPV, la Loi sur le travail (LTr), le code de procédure pénale ainsi que les directives de protection incendie et techniques. Cette mise en conformité

permettra à l'Association Sécurité Est Lausannoise de demander au Conseil d'Etat son accréditation définitive au printemps 2019, légitimant ainsi son activité policière dans le paysage vaudois. Suite au préavis N°01-2017 approuvé par le Conseil communal, les travaux vont se dérouler entre les mois de mars et décembre 2018. Ils comprennent notamment la réfection des locaux d'audition et de rétention, le montage de nouvelles cloisons, la création de vestiaires séparés femmes-hommes ainsi que la mise à niveau des installations techniques (électricité, chauffage, ventilation et systèmes d'accès sécurisés). L'exécution de ces transformations est divisée en plusieurs phases afin de garantir le service 24h/24 et 7 jours/7 des policiers. De ce fait, le service de réception ne sera pas entravé pendant la durée des travaux.

Rens.: Association Sécurité Est Lausannoise, Dan-Henri Weber, Commandant de police – 021 721 33 11

STOP aux plastiques dans les déchets verts

Le service de la voirie a observé ces derniers temps une baisse de la qualité du tri des déchets verts. Les nombreux sacs en plastique retrouvés au fond des conteneurs rendent la valorisation de la matière organique en compost impossible. C'est pourquoi les conteneurs contenant des sacs en plastique ne sont désormais plus vidangés. Dans les écopoints, où la situation est devenue préoccupante, nos services pourraient être contraints de retirer les conteneurs à déchets verts. Alors, n'oubliez pas que seuls les sacs compostables munis d'un des 2 logos ci-dessous peuvent être déposés dans les conteneurs à déchets verts, et contribuez ainsi à un recyclage efficace et de qualité!

Rens.: Direction des travaux et des services industriels, Marc Zolliker, Conseiller municipal, 021 721 31 11

